

32) 5°) AUTORISATION de contracter un prêt avec la Caisse du Crédit Agricole pour l'achèvement de la route du Bois de Nèfles V

LE MAIRE. - Pour l'achèvement du chemin du Bois de Nèfles, je vous demande de m'autoriser à contracter un prêt de 26 millions de francs à la Caisse du Crédit Agricole.

Adopté à l'unanimité.